

COMPTE-RENDU
Réunion d'information avec le
courtier et le fournisseur en
électricité
Mardi 07 et Mercredi 08
Septembre 2021

Présentation

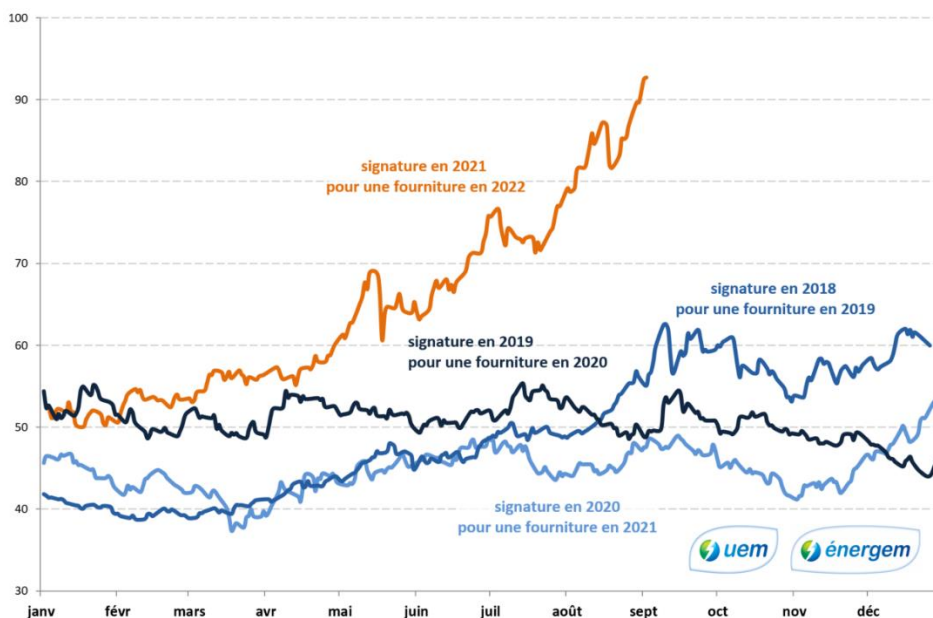
Les 07 et 08 septembre dernier, Grégory COMBE de OnlyNRJ, Pierre SEMIN et Damien LEHMANN du fournisseur d'électricité Energem se sont déplacés sur le département pour présenter leur structures aux adhérents de l'ADI.

Energem, le fournisseur sélectionné lors de l'appel d'offre, est une filiale du groupe UEM, basé sur la région de Metz et première EDL (entreprise de distribution locale) indépendante de France.



Marché de l'électricité

Le marché de l'électricité est actuellement en augmentation et a atteint les 100€/MWh. Au moment de la signature du contrat il était à 53€, ce qui a permis de réaliser de vraies économies pour nos adhérents.



Certificat d'économie d'énergie (CEE)

Depuis 2006, l'Etat a mis en place les certificats d'économie d'énergie (CEE) afin d'obliger les fournisseurs d'énergie à diminuer les consommations énergétiques de leurs clients. Les travaux concernés par ces CEE sont multiples (isolation, chauffage, énergies renouvelables chez les particuliers).

Pour le secteur agricole, il existe 4 fiches « Utilités », disponibles sur le site <https://www.ecologie.gouv.fr/>, concernant les investissements suivants :

- Moto-variateur synchrone à aimants permanents ou à reluctance
- Système de variation électronique de vitesse sur un moteur asynchrone
- Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une basse pression flottante
- Système de régulation sur un groupe de production de froid permettant d'avoir une haute pression flottante

Pour ces quatre fiches, il est possible de bénéficier d'une prime allant jusqu'à 200€ (et compatible avec le Plan de Relance de FranceAgriMer).

Le montage du dossier pour bénéficier de cette prime doit toutefois respecter la chronologie suivante :

- Prise de contact avec le fournisseur Energem via une fiche d'engagement
- Signature du devis
- Réalisation des travaux par un professionnel
- Facture
- Règlement du fournisseur

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

Coordonnées de contact

Energem

Pierre SEMIN

Tél. : 03.87.54.35.02

Port. : 06.37.04.02.52

e-mail : p-semin@uem-metz.fr

Damien LEHMANN

Port. : 06.78.03.28.93

e-mail : d-lhemann@uem-metz.fr

Only NRJ

Grégory COMBE

Directeur Commercial

Tel. 06.58.12.54.98

e-mail : gregorycombe@onlynrj.fr

Informations supplémentaires

- Pour toute reprise de contrat par le nouveau fournisseur d'électricité Energem, la résiliation de votre ancien contrat se fait automatiquement par le courtier OnlyNRJ : **vous n'avez rien à faire**. Vous recevrez un accusé de réception de la résiliation.

- Un courrier de vérification des coordonnées des adhérents va être transmis aux irrigants afin de mettre en route leur contrat, voir modèle ci-après.
Vous pouvez répondre à ce courrier, il s'agit bien du fournisseur.



Coordonnées Client

N/Réf.: xx/AA/division ventes

Affaire suivie par : xxx ☎ 03 87 34 xx xx

Metz, le xxx 2021

Objet : Souscription d'un contrat de fourniture d'électricité énergem
en partenariat avec la société AA

Référence contrat :
Espace De Livraison :
Référence EDL :
Référence PDM :

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la mise en œuvre, conformément à l'offre transmise par la société AA que vous avez acceptée en mois (sera= au mois de création du contrat) /2021, de votre contrat de fourniture d'électricité (ou de gaz) pour votre établissement situé (adresse de l'EDL).

Votre contrat porte la référence xxxx, il prendra effet le --/--/20-- et son échéance est fixée au --/--/20--.

Afin de faciliter la gestion administrative de votre contrat, merci de bien vouloir vérifier/compléter les informations suivantes :

Coordonnées du titulaire

- Nom :
- Adresse :
- SIREN :
- Code APE :
- Réfèrent comptable :
- Téléphone :
- Mail :
- Réfèrent technique :
- Téléphone :
- Mail :

Coordonnées du payeur

- Nom (si différent du titulaire) :
- SIREN :
- Code APE :
- Adresse de facturation :

Mode de paiement : Nous vous proposons de faire vos règlements par chèque ou par virement. Vous pouvez aussi opter pour le prélèvement automatique. Il vous suffit simplement de nous retourner complété et signé le mandat SEPA ci-joint.

Si l'une de ces données est à modifier ou à compléter, n'hésitez pas à le signaler rapidement à notre back office commercial (back-office-commercial@energem.fr ou au 03.87.34.37.37) pour que nous puissions régulariser votre contrat avant sa prise d'effet.

Nous vous remercions pour votre confiance et pouvons vous assurer que nous mettrons tout en œuvre avec notre partenaire AA pour vous assurer le meilleur service.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cécile KELLER
Chef du Service Accueil et Ventes

2, place du Pontifroy - BP 20129 - 57014 METZ CEDEX 01 - Tél. 03 87 34 44 44 - Fax 03 87 31 34 25 - www.energem.fr
ENERGEM SAS au capital de 2 500 000 euros - RCS Metz 491 415 345 - SIREN : 491 415 345 - N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

only nrj